

Hépatite B



Mise à jour
12/11/2024

Informations relatives à
EMS, EPSM, ESE, CAT

Epidémiologie

Agent infectieux

Virus de l'Hépatite B (virus ADN)

Réservoir

Homme

Mode de transmission



Dans la communauté: par exposition percutanée (IV, IM, SC, intradermique) et muqueuse à des liquides biologiques (sang, salive, sécrétions vaginales et urétrales, lors de relations sexuelles, contact étroits familiaux (enfants), transmission verticale de la mère à l'enfant



A l'hôpital: lors d'accident avec exposition au sang ou liquides biologiques

Période d'incubation

45 à 180 jours, en moyenne 60 à 90 jours

Durée d'infectiosité

Pendant toute la période de l'infection avec présence d'antigènes HBsAg et/ou HBeAg (peuvent persister toute la vie chez les patients avec hépatite chronique). L'apparition des **anticorps anti-HBs** signe la fin de la contagiosité

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



L'application des Précautions Standard est suffisante



Instaurer des Mesures Additionnelles CONTACT en présence d'HBsAg:



si risque hémorragique important



lors des séances d'hémodialyse

Matériel de soins



Réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique.



Désinfection rigoureuse du matériel à usage multiple (stéthoscope, brassard à pressions, glucomètre, saturomètre, etc)

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Mesures complémentaires

-  **Vaccination du personnel**
-  Toute exposition accidentelle à du sang ou des liquides biologiques doit être déclarée à la médecine du personnel
-  Le personnel non vacciné et ayant eu un contact accidentel à du sang ou des liquides biologiques présente une indication à l'administration précoce d'immunoglobulines en combinaison avec la vaccination

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

-  Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
 -  Vaisselle : filière habituelle
-

Lit et literie

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
 -  Utiliser les sacs à linge usuels
 -  A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie
-

Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
 -  Après la consultation:
 -  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table d'examen, charriot de soins, stéthoscope, brassard à pression, etc.)
 -  Si paravent nettoyage au quotidien
-

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

Déclaration du médecin dans un délai d'une semaine
